



Section du MORBIHAN

Secrétariat de Section :

Annie RIO - Jean-Marc PAPOTIER

13 Avenue Saint Symphorien

56020 VANNES CEDEX

02.97.68.54.68

A diffuser largement

Vannes, le 28/05/2014

Compte Rendu du CTL du 27 mai 2014

Une déclaration liminaire intersyndicale avec la CGT et FO a été lue, et les pétitions contre la démarche stratégique ont été remises au directeur.

Modification d'horaires :

Des réductions d'horaires d'ouverture au public nous ont été présentées : Trésoreries de Pluvigner, Rohan, Guer et La Gacilly, ainsi que le CDIF de Ploërmel.

Solidaires Finances Publiques a voté contre, non pour s'opposer à la demande des agents, mais pour contester l'absence de moyens suffisants.

En effet, si Solidaires Finances Publiques comprend les difficultés rencontrées plus particulièrement par les petits postes pour accomplir leurs missions, nous ne pouvons pas cautionner le recul du service public et l'abandon partiel de l'accueil liés aux suppressions d'emplois.

D'autre part si les agents de ces services demandent la réduction des horaires d'ouverture, nous demandons à la direction de prendre en compte les conditions de travail dégradées par l'augmentation de la charge de travail de ces postes.

Réorganisation du SIE de Vannes-Golfe

Au mépris des avis des ergonomes et du médecin de prévention, la direction campe sur ses positions depuis 2 ans et ne tiendra pas compte de leurs remarques ni de celles des représentants des personnels. Mise en place d'ici 4 mois.

La direction réorganise les 3 IFU en 2 avec transfert de 9 postes de travail sur 2 plateaux.

Dans la perspective du déménagement vers le site de Troadec, Solidaires Finances Publiques et le médecin de prévention demandaient une redistribution des seules charges de travail qui n'aurait pas nécessité de déplacement des personnels, et maintenu le niveau de sécurité incendie.

La sécurité incendie des archives pose problème. La direction a décidé de passer outre ne voulant pas engager de dépenses dans la perspective du déménagement fin 2017.

Solidaires reste opposé au projet en votant contre parce que:

- La constitution d'IFU avec un plus grand nombre d'agents dans un même espace va entraîner la dégradation des conditions de travail (nuisances sonores...);
- Les bureaux collectifs ne peuvent en aucun cas devenir des espaces de mutualisation pertinents ;
- La répartition des charges, approuvée par les agents, trouvera, dans ce contexte, rapidement ses limites.

Projet de réaménagement du CFP rue Jérôme d'Arradon

Solidaires Finances Publiques se positionne contre ce déménagement pour les motifs suivants :

Le morcellement des services est contraire à la cohérence d'organisation du travail et à l'exercice des missions;

Le projet Troadec ne répond pas aux exigences d'un vrai service public unifié sur un seul site pour tous les contribuables ; L'éclatement des services porte préjudice à la lisibilité de notre administration pour les usagers, et ne traduit pas une vraie modernisation;

Les pertes de temps, les dossiers incomplets, l'allongement des délais de décision, l'accroissement du travail pour les services logistiques seront les conséquences de cette implantation multi-sites;

Le travail en plateau demeure source de stress, de conflit, de déconcentration. Les bureaux collectifs ne peuvent en aucun cas devenir des espaces de mutualisation pertinents.

Prime d'accueil

L'objet de cette info est de clarifier, autant que faire se peut, ce qui est qualifié par de nombreux agents comme un pataquès...

Le dispositif de prime accueil 2014 (année de gestion 2013) n'est pas sans créer beaucoup d'émois dans les services depuis 2 mois, au vu des modalités et du périmètre de recensement contestables et contestés.

De plus, pour une prime devant être versée en juin, la note technique de cadrage de la DG est sortie tardivement, le 14 mai, ce qui a conduit les services du réseau à interpréter de manière très variable l'orientation initiale (fiche recensement DG diffusée mi-avril).

Bref, une belle usine à gaz qui commence à générer pas mal d'aigreur.

Le dispositif décidé: une usine à gaz qui donne peu et multiplie les restrictions de toutes sortes !

- Un périmètre métier très restreint : seul l'accueil physique est concerné.
- Un périmètre de services très restreint : seuls les SIP, SIE, SIP-SIR, trésoreries sont concernés.

Ainsi l'ensemble des agents exerçant en PRS, SPF, CDIF est exclu d'office, sauf si ce type de service est en site isolé...ce qui est rare.

- Des modalités de calcul d'une complexité incroyable !!! Pour verser le moins possible !!!
- Sur ce point, il faut voir la note qui distingue équipe dédiée/tournante, temps plein/temps partiel, ouverture au public totale/partielle, fonctions de caisse à 100 % ou ponctuelle...
- Un seul objectif apparaît clairement dans le tableau de l'annexe 1 de la note du 14 mai : limiter le nombre d'agents devant percevoir la prime, et a fortiori son montant maximal de 400 € (son montant minimal étant fixé à 50 euros)

Solidaires Finances Publiques revendique pour la mission accueil:

- une amélioration des conditions de travail des agents, et de réception des usagers,
- des emplois et une formation professionnelle à hauteur des besoins,
- un niveau indemnitaire aligné par le haut, suivant l'exemple du régime des collègues assurant l'accueil téléphonique intensif (centres impôts et prélèvements services) soit 1 101€ annuels bruts en ACF,
- la reconnaissance spécifique du métier de caissier,
- l'octroi de crédits d'heures au titre de repos compensateur.

Protocole d'accueil de Lorient

Le protocole revu par une organisation syndicale a été adopté.

Solidaires Finances Publiques, considérant que ce n'est pas son rôle d'imposer la mise en place de règles d'organisation, a voté contre.

Bilan & plan de formation

A la lecture du plan local de formation Solidaires Finances Publiques a des craintes sur l'avenir de la formation professionnelle. En effet, la pratique de l'e.formation (formation en ligne) risque de devenir la norme pour économiser du temps.

Pour Solidaires les formations présentiellees sont une source réelle d'échanges entre les formateurs et les stagiaires et de meilleure acquisition de compétences. A terme cette méthode déshumanisera un peu plus notre administration.

C'est pourquoi nous nous sommes abstenus de voter sur ce point.

Départementalisation des procédures collectives

La direction a été interrogée sur les modalités de mise en place de la cellule départementale des procédures collectives rattachée au PRS.

La mise en place serait prévue au 1er septembre avec 1 cadre A et 2 cadres B ; Aucune précision définitive ne nous a été communiquée (appel de candidature ? mutations, localisation, etc...)

Comme d'habitude une restructuration de service dans le flou artistique le plus total !

Ponts naturels :

Le Préfet a fermé tous les services de l'Etat ce vendredi de l'Ascension.

Le directeur n'a pas daigné nous accorder cette journée et a décidé de maintenir l'ouverture au public.

Solidaires Finances Publiques rappelle sa position à cet égard :

Respectueux du libre choix des agents nous n'acceptons pas que soient imposés aux agents leurs jours de congés.

Nous demandons au directeur d'assumer ses responsabilités et d'accorder les jours de pont naturels en autorisation d'absence.

Solidaires Finances Publiques 56 revendique

- Pour tous, le droit de disposer à sa convenance de ses congés

- Que l'administration respecte le droit des agents en matière de récupération et d'autorisations d'absences réglementées.

Sur sa décision de refuser ce vendredi, le directeur nous a répondu qu'il n'avait pas d'état d'âme

Nous avons demandé au directeur s'il serait présent le vendredi 30, il a répondu que cela dépendrait du temps !!!





BULLETIN D'ADHÉSION

2014

Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement

Solidaires
Finances
Publiques

NOM (marital) Prénom

NOM (patronymique) Date de naissance/...../.....

Grade Echelon Indice

Montant de la cotisation →

Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTÉRIEL
N° à 10 chiffres (voir ANAIS)

FILIÈRE FISCALE

FILIÈRE GESTION
PUBLIQUE

Ancien Identifiant

N° DGI (6 chiffres)

N° ANAIS à 10 chiffres

N° ANAIS à 10 chiffres

N° matricule DGFiP (6 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel @dgfp.finances.gouv.fr

Adresse personnelle

Mel personnel

Solidaires Finances Publiques

Boîte 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16 contact@solidairesfinancespubliques.fr solidairesfinancespubliques.fr